

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Département de
VAUCLUSE

Arrondissement
de CARPENTRAS

Séance du 25 septembre 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures,

Nombre de membres
En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment convoqué le 18 septembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

N°2024/DELIB/042

Objet :
*Budget principal 2024
Décision modificative
n°1*

Rapporteur :
Liliane DIAZ

Présents : Liliane DIAZ, Hervé AURIACH, Sylvette GILL, Jean-Michel MARLOT, Christine WINKELMANN, Renée SOVERA, Jean-Luc DA COSTA, adjoints. Christiane VEZIAN, Francine DENEUX, Laurence TURCHINI, Patricia ROCHE, Patrick FARRE, Gérard THON, Jean-Paul LENER, Elvire TEOCCHI, Isabelle LATARD, Jean-Baptiste SAVIN, Richard BRANCORSINI, François NORMANI, Françoise VIRLOUVET, Chantal BERGEL et Claude CHEVALIER, Conseillers Municipaux.

Procurations : Antonio MUGA donnant procuration à Christine WINKELMANN, Raymond KARASZI ayant donné procuration à Hervé AURIACH, Martine KOENIGUER ayant donné procuration à Jean-Luc DA COSTA, Christophe LACROIX ayant donné procuration à Sylvette GILL.

Absents excusés : Néant.

Considérant la désignation de Monsieur Jean-Luc DA COSTA, comme secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal,

Conformément à l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé une décision modificative du budget principal permettant d'ajuster les prévisions budgétaires initiales votées le 11 avril 2024 tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

La présente décision modificative tient compte des réalisations d'ores et déjà effectuées et de celles en cours.

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2024/DELIB/019 du 11 avril 2024 portant approbation du budget primitif de la Commune de Camaret-sur-Aigues pour l'exercice 2024,

Vu les différentes réalisations effectuées en 2024 et celles en cours,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 23 septembre 2024,

DECIDE à l'unanimité des votants – 4 ABSTENTIONS (Jean-Baptiste SAVIN, Richard BRANCORSINI, Jean-François NORMANI et Françoise VIRLOUVET) :

- D'adopter la décision modificative N°1 du budget principal de la Commune telle qu'annexée.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,
Maire



Jean-Luc DA COSTA,
Secrétaire de séance

A blue ink signature of Jean-Luc DA COSTA, written in a cursive style.

Publié sur le site de la commune le : **16 OCT. 2024**
Transmis en Préfecture de Vaucluse le : **15 OCT. 2024**

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.



84029
Code INSEE

CAMARET SUR AIGUES
BUDGET ANNUEL

DM n°1 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2111-01 : Terrains nus	0,00 €	251,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1328-01 : Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	251,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	251,00 €	0,00 €	251,00 €
R-1321-11 : Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	29 616,19 €
R-1321-211 : Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	299 992,95 €
R-1323-551 : Subv. non transf. Départements	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €
R-13251-321 : Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21 425,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	351 034,14 €
D-2031-020 : Frais d'études	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-551 : Frais d'études	0,00 €	24 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	6 000,00 €	24 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21351-020 : Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	0,00 €	2 634,14 €	0,00 €	0,00 €
D-21351-211 : Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	0,00 €	300 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21352-552 : Install générales .. des constructions - Bâtiments privés	0,00 €	5 400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2158-11 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	328 034,14 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	6 000,00 €	352 285,14 €	5 000,00 €	351 285,14 €
Total Général		346 285,14 €		346 285,14 €

(1) y compris les restes à réaliser

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire, Philippe de BEAUREGARD,
A Camaret sur Aigues, le 25/09/2024
Le Maire, Philippe de BEAUREGARD,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Camaret sur Aigues, le 25/09/2024

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :	27
Nombre de membres présents :	23
Nombre de suffrages exprimés :	27
VOTES : Pour :	23
Contre :	0
Abstention :	4

Date de convocation : 18/09/2024

Certifié exécutoire par le Maire, Philippe de BEAUREGARD, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15 OCT. 2024 et de la publication le 16 OCT. 2024

A CAMARET, le 25/09/2024

